

Synthèse et perspectives de recherches

Objekttyp: **Chapter**

Zeitschrift: **Cahiers d'archéologie romande**

Band (Jahr): **107 (2007)**

PDF erstellt am: **25.09.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

HALLSTATT - DÉBUT DE LA FIN ANCIENNE ENET LA TUBÉD - L'ÉVOLUTION DES OCCUPATIONS A

Pour ce qui est de la fin du Premier âge du Fer, les fouilles ont permis d'appréhender l'évolution de l'occupation de la zone de Verdon-les-Bains. Cette occupation est caractérisée par la présence de structures en pierre et de céramiques. Les fouilles ont permis de constater que la zone de Verdon-les-Bains a été occupée dès le début de l'âge du Fer. Cette occupation est caractérisée par la présence de structures en pierre et de céramiques. Les fouilles ont permis de constater que la zone de Verdon-les-Bains a été occupée dès le début de l'âge du Fer.

809. C'est pourquoi à l'heure de l'apogée du monde de la fin de l'âge du Fer, la zone de Verdon-les-Bains a été occupée dès le début de l'âge du Fer. Cette occupation est caractérisée par la présence de structures en pierre et de céramiques. Les fouilles ont permis de constater que la zone de Verdon-les-Bains a été occupée dès le début de l'âge du Fer.

SYNTHÈSE ET PERSPECTIVES DE RECHERCHES



FIG. 111. Plan des interventions dans la zone de Verdon-les-Bains. Les chiffres indiquent les points de fouilles (les chiffres en gras indiquent les points de fouilles effectués).

L'ÂGE DU BRONZE (M. 22, 27 et 28, 33). La mise au jour du site de Verdon-les-Bains en 1957 a permis de constater l'existence d'une occupation humaine dès le début de l'âge du Bronze. Cette occupation est caractérisée par la présence de structures en pierre et de céramiques. Les fouilles ont permis de constater que la zone de Verdon-les-Bains a été occupée dès le début de l'âge du Bronze.

829. Cette synthèse a bénéficié de l'apport du mémoire de licence de O. Reymond consacré à la reprise de fouilles anciennes et à leur cartographie, voir REYMOND 2001. Nous le remercions chaleureusement de nous avoir mis à disposition sa documentation.

830. Les occupations de la fin de l'âge du Bronze ont été dégagées à l'avenue des Sports, voir KAENEL/STRAHM 1978, pp. 45-50; ASSPA 73, 1990, p. 189, fig. 4; WOLF 1993.

L'ÉVOLUTION DES OCCUPATIONS À YVERDON-LES-BAINS

Les fouilles récentes ont permis d'appréhender sous un jour nouveau l'évolution de l'antique Yverdon durant la protohistoire. Nous reprenons ici, sous un angle chronologique, l'ensemble des connaissances relatives aux occupations de cette agglomération, tout en y intégrant les résultats de l'étude des structures exhumées entre 1990 et 1994⁸²⁹.

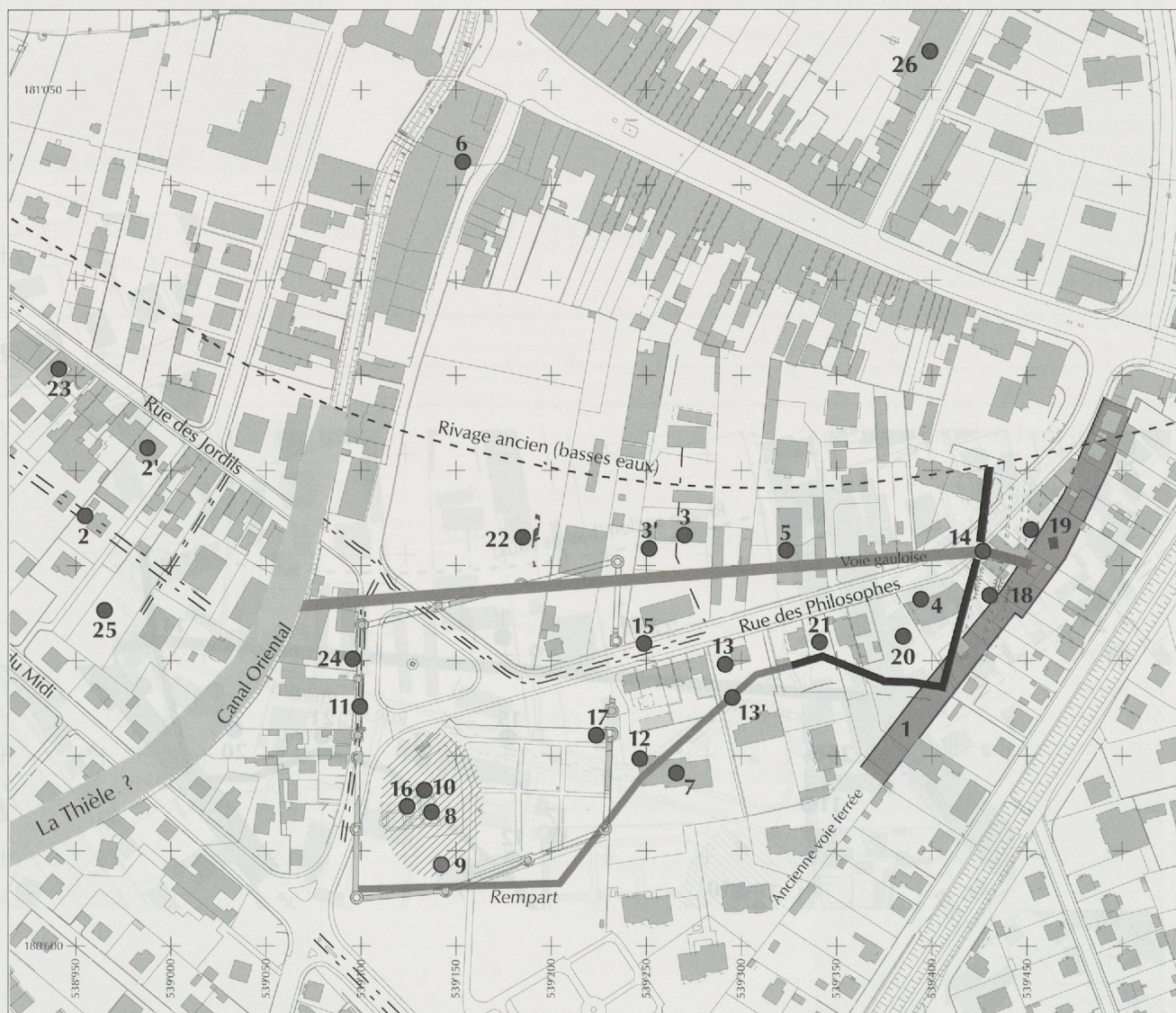


Fig. 333. Plan des interventions ayant livré des vestiges et/ou du mobilier de l'âge du Fer à Yverdon-les-Bains. (Les chiffres renvoient au répertoire de l'annexe du chapitre I).

L'ÂGE DU BRONZE (nos 22, 21 et 5, fig. 333)

La mise au jour au Parc Piguët en 1995 de traces de labours remontant probablement à l'âge du Bronze final suggère l'existence d'une zone à vocation agricole au nord du castrum. La découverte d'une épingle du Bronze moyen à la rue des Philosophes et la « redécouverte » de plusieurs dizaines de fragments de récipients dans les ensembles de M. Sitterding pourraient témoigner de l'existence d'une occupation de l'âge du Bronze sous l'antique *Eburodunum* celtique. Jusqu'à ces découvertes, on situait les occupations de cette période plus au nord, en bordure du lac de Neuchâtel, dont le niveau était bien inférieur à celui de la fin de l'âge du Fer⁸³⁰.

HALLSTATT - DÉBUT DE LA TÈNE ANCIENNE (nos 8 et 25, fig. 333)

Pour ce qui est de la fin du Premier âge du Fer, le seul élément nouveau à verser au dossier est la découverte d'une petite fibule à timbale, caractéristique de la période du Hallstatt D2 - D3. Cet objet a été découvert dans un quartier situé à l'ouest de l'estuaire de la Thièle, dans des niveaux d'époque romaine se rattachant probablement à un sanctuaire (n° 25)⁸³¹. Aucun vestige contemporain de cette parure n'a été dégagé à cet endroit⁸³². Les autres témoins de cette époque sont le minuscule fragment de céramique attique à figure rouge⁸³³, daté de la première moitié du V^e s., et les quelques tessons de céramique commune de tradition hallstattienne découverts en 1975 dans la zone du *castrum*, dans des niveaux déjà remaniés anciennement. Ces différents objets suggèrent l'existence d'un habitat entre la fin de l'époque de Hallstatt et le début de La Tène dans ce secteur qui, d'un point de vue topographique serait situé sur l'une des deux éminences du cordon littoral III, à l'est de l'estuaire de la Thièle. Toutefois, il convient de souligner que la fonction et l'étendue de cette hypothétique agglomération nous échappent totalement. Dans nos régions, les découvertes récentes relatives à cette période témoignent d'une occupation territoriale assez importante des zones de plaine, avec notamment des sites à vocation artisanale (métallurgie essentiellement), dont Sévaz «Tudinges» (FR), et agricoles, tel Alle Noir Bois (JU)⁸³⁴. Ces nouveaux éléments nuancent fortement l'image que l'on se faisait de la société de la fin du Premier âge du Fer, caractérisée par la présence de sites de hauteur fortifiés, siège et centre d'un pouvoir politique aristocratique. Les fonctions et l'organisation de ces sites en faisaient implicitement le pendant nord-européen des cités-états du Monde méditerranéen.

LES IV^e ET III^e S. AV. J.-C. (nos 1 et 18, fig. 333)

L'essentiel des connaissances des périodes suivantes, soit les III^e et VI^e s. av. J.-C., repose également sur des témoins matériels mis au jour anciennement. Une partie d'entre eux proviennent de sépultures bouleversées en 1854 lors de la construction de la voie ferrée reliant Lausanne à Yverdon. Cette «nécropole» n'est malheureusement pas localisée avec précision, pas davantage que l'habitat contemporain. Les seuls vestiges connus de cette période sont des alignements de pieux datés par dendrochronologie de la fin du IV^e s. av. notre ère. Le premier, la palissade B, dégagée en 1991 dans le secteur oriental, au n° 13 de la rue des Philosophes est un aménagement, dont la fonction n'est pas clairement définie (structure à caractère défensif, digue à l'arrière du cordon, limite d'une zone funéraire, etc.), est tout de même significatif d'un retranchement du site dans cette zone à la fin du IV^e s. av. J.-C. Le second, découvert à l'av. Saint-Roch, pourrait avoir servi de digue protectrice contre la fluctuation des eaux du lac de Neuchâtel.

LE II^e S. AV. J.-C.

Les différentes découvertes relatives au II^e s. av. J.-C., une fois encore très ponctuelles, témoignent du développement de l'agglomération, sans permettre toutefois d'en appréhender le plan. A cette époque, le village paraît être circonscrit à la partie orientale du cordon littoral III. La plupart des investigations archéologiques, dont la séquence stratigraphique était entièrement conservée, ont livré du mobilier remontant à la première moitié du II^e s. avant notre ère.

Quelques vestiges sont en relation avec des activités artisanales. Deux fossés découverts au centre présumé de l'agglomération (n° 15) pourraient être rattachés, en raison du soin accordé à leur isolation, à des chenaux de dérivation pour l'amenée d'eau ou à des bacs de décantation servant à récupérer les matières fines (argile). Au Parc Piguet, une forge a probablement fonctionné vers le milieu du II^e s. av. J.-C. comme l'attestent des scories et des restes de fours (n° 22).

Les vestiges d'habitat ne sont guère nombreux. En effet, seules quelques fosses-cel-liers ont été dégagées en 1954 au n° 17 de la rue des Philosophes (n° 4)⁸³⁵ et des niveaux contemporains à ces occupations ont été repérés en coupe par M. Sitterding

831. Communication orale de F. Menna.

832. Cette fibule a été découverte dans un niveau qui pourrait être un remblai auquel cas, il est possible que ce dernier ait été rapporté d'un secteur de l'agglomération dont l'occupation remonte à la période de production de ce type de parure.

833. KAENEL 1985. Ce fragment, qui mesure moins de 1 cm² est la première importation de ce type retrouvée sur le territoire suisse. Il pourrait s'agir, selon H. A. Cahn, d'un cratère à calice présentant une figure drapée.

834. SPM IV, p. 337 et p. 317. On relèvera que les fouilles de Sévaz «Tudinges» ont également livré des fragments de céramiques attiques. Leur contexte d'ateliers métallurgiques est très éloigné, à l'instar d'Yverdon, des «Fürstensitze» caractérisés notamment, selon le modèle de W. Kimmig, par la présence d'importations méditerranéennes, voir à ce sujet MAUVILLY et al. 1998.

835. KASSER 1954, pp. 39-40.

836. CURDY *et al.* 1995, p. 15.

837. A moins que cette dernière ne lui soit directement antérieure et correspondrait donc de ce fait à l'association palissade/fossé(s) du secteur oriental.

838. AUDOUZE/BUCHSENSCHUTZ 1989, pp. 109-110.

839. CURDY/KAENEL/ROSSI 1992, p. 295.

en 1961 au n°18 de la rue des Philosophes (n° 5). Au Parc Piguet, quelques aménagements, dont un pieu, associé à une fosse et à un niveau de circulation, témoignent d'une extension de l'agglomération en direction de l'ancienne rive du lac de Neuchâtel⁸³⁶. Du côté des marécages de la plaine de l'Orbe, soit dans le secteur sud fouillé au début des années nonante, un réseau de fossés est établi probablement pour drainer les terrains humides de ce secteur (n°s 20 et 21). Le mobilier découvert dans le comblement de ces structures situe la fin des travaux vers la fin du II^e s. av. J.-C. Toutefois, la datation assez imprécise de la céramique ne permet pas de préciser si ces travaux de drainage ont été entrepris en prévision de la construction du rempart. On mentionnera également la découverte d'une sépulture dans cette zone, datée du dernier quart du II^e s. av. J.-C. (n° 20).

L'agglomération du II^e s. av. J.-C. n'est pas défendue par une fortification, mais on ne peut exclure qu'elle soit retranchée. La palissade A, assurément antérieure au rempart, pourrait avoir barré l'accès au site de cette époque, peut-être en association avec le fossé 1.

La synthèse de ces données permet d'envisager, pour le second siècle avant notre ère, une extension progressive du village sur l'ensemble des terres habitables du cordon littoral III à l'est de l'estuaire de la Thièle. En tenant compte des acquis et hypothèses relatifs au niveau du lac à cette époque et à la configuration du cordon, cet habitat occuperait une superficie de quatre hectares environ.

LE I^{er} S. AV. J.-C.

Le premier siècle avant notre ère est la période la mieux connue de la protohistoire yverdonnoise, du moins en ce qui concerne les aménagements défensifs de l'agglomération. Aux alentours de 80 av. J.-C., le village se dote d'un important système défensif, dont la configuration paraît varier et s'adapter à la topographie du site et aux nécessités humaines. Ainsi, l'accès oriental de l'agglomération — seul emplacement stratégiquement faible, puisqu'il ne possède pas à l'instar des autres de défenses naturelles — est protégé par un rempart de type « *Pfostenschlitzmauer* » associés à deux, voire trois fossés défensifs (n°s 18-19). Ces derniers devaient également empêcher les eaux d'atteindre les zones habitées et la base du rempart, lors de fluctuations de la nappe phréatique ou de transgressions lacustres. Contrairement à ce que l'on attendait, la fortification se poursuit en direction du sud et longe les marécages de la plaine de l'Orbe en direction de l'ouest. Seule une palissade⁸³⁷ précède le rempart dans ce secteur (n°s 20-21). La mise en place de fossés défensifs n'a peut-être pas été jugée utile, au vu de la nature peu hospitalière des terrains *extra muros*, qui devaient être impraticables la majeure partie de l'année. On ne connaît pas les autres limites de l'*oppidum*, protégé sur deux côtés au moins par des barrières naturelles conséquentes, soit le lac de Neuchâtel au nord et l'estuaire de la Thièle à l'ouest, si tant est que la ville ne se prolongeait pas à l'ouest de l'actuel canal oriental. Toutefois, on ne peut exclure l'existence d'une enceinte de contour, puisque les fortifications ne paraissent pas répondre, du moins à cette époque, au seul souci de sécurité⁸³⁸. L'accès oriental à l'agglomération devait se faire au niveau des Philosophes 11, étant donné que le rempart n'a pas été découvert sur cette parcelle (n° 14). Un empiérement mis au jour dans ce secteur a été interprété comme la voie conduisant à l'*oppidum*. Cette route devait probablement traverser l'agglomération en suivant la façade du cordon littoral III. On en retrouve d'ailleurs les vestiges au niveau du n° 18 de la rue des Philosophes.

Contrairement aux structures défensives, les vestiges d'habitat datés du I^{er} s. av. J.-C. sont peu nombreux. Dans la zone du futur *castrum*, la plupart des niveaux et des aménagements d'époque gauloise ont disparu, arasés par les constructions postérieures, et il ne subsiste que des traces de fondations et du mobilier daté de La Tène finale⁸³⁹. Quelques éléments d'architecture en terre et bois ont néanmoins été repérés, notamment au Parc Piguet, où différents niveaux d'occupation associés à du mobilier témoignent d'une occupation relativement dense de ce secteur durant tout le premier siècle avant notre ère (n° 22). Les travaux menés entre 1990-1994 ont

Fig. 333. Plan des interventions avant l'ère des vestiges et du mobilier de l'âge du Fer à Yverdon-les-Bains.

Les chiffres renvoient au répertoire de l'annexe du chapitre I.

également mis au jour quelques vestiges d'habitats, dont un bâtiment semi-enterré à vocation probablement artisanale, qui se trouve à l'extérieur de l'espace fortifié. L'ensemble de l'agglomération a été inondé peu après le milieu du I^{er} s. av. J.-C. suite à une importante transgression lacustre, durant laquelle le niveau du lac, qui était inférieur à 433 m, atteint la cote de 434/434.50 m. On retrouve en effet les traces de cet événement dans la plupart des coupes stratigraphiques relevées en différents points de la ville. Cette catastrophe ne paraît toutefois pas avoir provoqué l'abandon du site, mais a dû entraîner des réaménagements importants, notamment au niveau de la prévention contre de tels phénomènes (digues). On relèvera à ce propos que l'un des problèmes majeurs qu'a connu l'agglomération yverdonnoise durant toute l'Antiquité est la gestion du surplus d'eau, qu'il soit d'origine lacustre ou fluviale. Cette préoccupation constante est due à sa situation topographique, sur une sorte de presqu'île sableuse entre lac et marécages. Il convient de garder cet état de fait à l'esprit lors de toute intervention archéologique, car nombre d'aménagements découverts ne trouvent une raison d'être que dans cette optique.

L'ÉPOQUE ROMAINE (fig. 333)

Le rempart ayant été démantelé vers le milieu du I^{er} s. av. notre ère, les secteurs concernés ne furent pas tous de suite urbanisés et c'est seulement au début de l'époque romaine que l'on assiste à un développement notable de l'agglomération yverdonnoise. Le secteur oriental, humide et sujet aux battements de la nappe phréatique, est assaini par d'importants travaux de terrassement. On y établit un nouveau quartier au début du règne de Tibère, probablement à vocation artisanale, comme le laisse supposer les ratés de cuisson du potier L. Aemilius Faustus découverts dans cette zone (point 1, fig. 334)⁸⁴⁰. A quelque 150 m à l'ouest se trouve une autre officine, appartenant peut-être à un certain Melus qui y travailla durant l'époque claudienne (point 2, fig. 334)⁸⁴¹. A l'époque augustéenne, le village s'étend également à l'ouest, sur l'autre rive de la Thièle, dans le quartier des Jordils. On évalue à près de 8 hectares l'étendue maximale du *vicus* gallo-romain.

L'agglomération est organisée de part et d'autre de la voie principale, dont le tracé diverge légèrement de celui de l'époque laténienne. Dans la partie orientale du *vicus*, plusieurs constructions en terre et bois se succèdent entre l'époque tibérienne et une phase d'incendie datée du milieu du I^{er} s. ap. J.-C. environ. À la suite de cet épisode, trois phases d'occupation de structures légères se succèdent avant l'apparition des états maçonnés, dont on ne peut malheureusement pas préciser la date, faute de marqueurs chronologiques. La datation dendrochronologique du cuvelage d'un puits atteste une occupation de la zone encore en 240 ap. J.-C. La situation est différente dans le secteur sud, où seul un bâtiment maçonné a été découvert. En effet, les quelques informations dont nous disposons indiquent que le *vicus* ne s'est pas étendu en direction des marécages et que ses limites devaient correspondre plus ou moins à celles de l'*oppidum* de la fin de l'âge du Fer.

Le port de l'agglomération devait se situer dans l'estuaire de la Thièle, dont le tracé correspond à peu près à celui de l'actuel Canal Oriental. Une intervention menée en 1994 à cet endroit, a révélé une partie des aménagements portuaires, dont les vestiges d'un chemin de halage (point 3, fig. 334). Les aménagements de berge construits en bois ont pu être datés vers le milieu du II^e s. ap. J.-C.⁸⁴² Dans le prolongement de cet estuaire ont été mises au jour deux embarcations. La première, découverte en 1971, est une embarcation à fond plat (point 4, fig. 334). Fortement endommagé, ce bateau destiné au transport des marchandises, a pu néanmoins être daté par dendrochronologie de 110-115 ap. J.-C.⁸⁴³ La seconde embarcation est une barque de la fin du IV^e s. ap. J.-C. (point 5, fig. 334).⁸⁴⁴

Le centre de l'agglomération n'a pas été fouillé, mais on s'accorde à le situer à proximité du carrefour des trois rues du Valentin, des Philosophes et des Jordils. Hormis les quelques bâtiments maçonnés repérés au hasard des interventions de sauvetage, les principaux monuments du *vicus* ont été repérés dans la zone du *castrum*. La plupart d'entre eux sont antérieurs à la construction de l'enceinte constantinienne, mais continuèrent

840. KASSER 1993 et LUGINBÜHL 2001, pp. 319-320.

841. LUGINBÜHL 1999, p. 121.

842. ASSPA 1995, p. 229. Ref.LRD94/R3814. Datations données à titre d'hypothèses de travail.

843. TERRIER 1997, p. 35.

844. TERRIER 1997, p. 19.



Fig. 334. Plan des interventions archéologiques ayant livré des vestiges d'époque romaine. D'après Reymond 2001. (Les chiffres renvoient aux interventions mentionnées dans le texte).

845. REYMOND 2001, pp. 31-34.

846. REYMOND 2001, pp. 35 et ASSPA 69, 1986, pp. 283-285.

d'être utilisé une fois celle-ci érigée. Il s'agit notamment d'un important complexe thermal observé en 1811-1812 alors qu'il était encore en partie conservé en élévation (point 6, fig. 334)⁸⁴⁵. Il fut malheureusement détruit en 1820 et c'est seulement en 1906 que la partie nord des fondations a été dégagée sous la direction d'Albert Naef. A cette occasion furent mises au jour deux salles chauffées par hypocaustes et deux bassins. On situe la construction de ce complexe dans le courant du I^{er} siècle de notre ère. Comme cet édifice borde la voie principale du vicus et qu'il se trouve à proximité du centre présumé de l'agglomération, il est probable qu'il s'agit de thermes publics. Au sud-ouest de ce bâtiment se trouve un monument à abside de plan carré (20 x 21 m, point 7, fig. 334)⁸⁴⁶. Reconnu pour la première fois au XIX^e s., il a été partiellement dégagé au début du XX^e s., puis en 1974-1975 par le Groupe d'Archéologie Yverdonnoise. La dernière intervention a eu lieu en 1985 sous la direction de E. Abetel en vue de la mise en valeur du monument.

A cette occasion, les fouilleurs ont distingué deux états de construction⁸⁴⁷. La présence de blé carbonisé en relation avec le deuxième état suggère que ce bâtiment a servi de grenier. La fonction initiale de l'édifice en revanche demeure inconnue, mais son plan plaide en faveur d'un monument public⁸⁴⁸. Au sud du monument à abside se trouve un autre bâtiment maçonné comprenant plusieurs pièces (point 8, fig. 334)⁸⁴⁹, qui a été interprété comme les vestiges d'un ensemble thermal, notamment en raison de la présence d'un bassin. La date de construction de ce bâtiment n'a malheureusement pas pu être établie.

Tout récemment une zone à vocation cultuelle comprenant de petits édicules quadrangulaires et un réseau relativement complexe de fossés a été découverte au n° 31 de la rue du Midi (point 9, fig. 334).

Yverdon était déjà à l'époque romaine une ville reconnue pour ses eaux thermales. Malheureusement depuis le XVIII^e s., le site des «bains» a été fortement perturbé par les diverses constructions liées à leur exploitation et les quelques murs découverts lors des interventions de sauvetage n'esquissent pas de plan cohérent (point 10, fig. 334)⁸⁵⁰. Seuls quelques *tubuli* trouvés dans des niveaux de démolition témoignent de la présence de pièces chauffées. La principale attestation de l'utilisation, à l'époque romaine, des eaux thermales qui surgissent à cet endroit remonte à l'hiver 1906-1907, à l'occasion du curage de l'ancienne source (point 11, fig. 334) : trois inscriptions dédiées à Apollon, divinité guérisseuse par excellence⁸⁵¹, ont été découvertes au fond d'un puits de 12 m de profondeur.

La construction du *castrum* vers 325-326 paraît correspondre à une réorganisation de l'urbanisme de la ville. Certains quartiers, dont celui du Pré de la Cure et une partie des Jordils paraissent avoir été abandonnés dans le courant de la seconde moitié du III^e siècle. La majeure partie de l'habitat se restreint alors probablement dans le périmètre de l'enceinte constantinienne. Toutefois quelques témoins matériels suggèrent que le périmètre des Philosophes 27 est encore occupé au IV^e s. Les sépultures fouillées au Pré de la Cure et le mobilier issu d'interventions anciennes aux Jordils et En l'Isle demeurent à ce jour la source d'information la plus abondante pour l'époque romaine tardive. Les trois nécropoles fonctionnent durant le IV^e et probablement la première moitié du V^e s., puis seules les deux premières continuent d'être utilisées jusqu'au VII^e s.⁸⁵²

Au terme de ce bref rappel des principaux vestiges d'époque romaine mis au jour à Yverdon, il convient de reconnaître que les connaissances relatives au *vicus d'Eburodunum* sont encore très lacunaires et que de nombreux points demeurent obscurs. Par exemple, il n'est pas possible de préciser l'organisation spatiale de l'habitat. Les monuments publics font encore défaut, de même que les nécropoles antérieures au IV^e s.

YVERDON ET SERMUZ :

CONCLUSION ET PERSPECTIVES DE RECHERCHE

On ne pouvait clore cette recherche sans tenter de replacer dans leur contexte historique les différents résultats obtenus lors de l'étude des vestiges et du mobilier découverts à la rue des Philosophes. La datation absolue du rempart d'Yverdon et les jalons chronologiques fournis par l'analyse du mobilier, y compris celui du site voisin de Sermuz, peuvent être confrontés aux événements historiques relatés par les auteurs antiques. Cette réflexion a été développée afin de tenter de répondre aux questions suivantes :

1. Pour quelles raisons le rempart d'Yverdon a-t-il été construit vers 80 av. J.-C. ?
2. Pourquoi a-t-il été abandonné vers le milieu du I^{er} s. avant notre ère ?
3. Quels événements et/ou situation politique entraînerent la mise en place d'une fortification sur le site voisin de Sermuz et quelle était la fonction de ce dernier ?

847. ASSPA 1986, pp. 284-285.

848. Une dédicace à la Victoire a d'ailleurs été découverte dans ce bâtiment (CIL XIII 5058).

849. Ce bâtiment a été observé par R. Kasser en 1974 et 1975 lors du creusement des tombes de l'actuel cimetière d'Yverdon, voir KASSER 1975 p. 63 et *addenda* pp. 214-216 ; REYMOND 2001 p. 98, n° 63.

850. ASSPA 62, 1979, p. 155 ; ASSPA 66, 1983, p. 308 ; ASSPA 71, 1988, p. 278.

851. CIL XIII 11471, 11472 et 11473.

852. STEINER/MENNA 2000.

1. POUR QUELLES RAISONS LE REMPART D'YVERDON A-T-IL ÉTÉ CONSTRUIT VERS 80 AV. J.-C. ?

Si un ouvrage défensif de l'ampleur du rempart d'Yverdon-les-Bains témoigne de l'existence d'un pouvoir politique affirmé, à même de réunir les moyens nécessaires à sa construction, aucun élément n'explique en revanche les raisons qui entraînerent cette mise en oeuvre vers 80 av. J.-C. S'intègre-t-elle dans un processus évolutif normal, ou est-elle l'expression d'une situation politique particulière ?

D'un point de vue historique, les événements marquants relatés par les sources écrites sont antérieurs ou postérieurs à cette époque : d'un côté la migration des Cimbres et des Teutons, à laquelle participèrent les Tigurins, l'un des *pagi* attribués aux Helvètes⁸⁵³, et de l'autre le départ manqué de ces derniers pour le sud-ouest de la France⁸⁵⁴. Sur le plan archéologique, l'occupation de plusieurs grottes du Jura vaudois et neuchâtelois durant la première partie de La Tène finale pourrait être interprétée comme le reflet d'une situation politique instable. La Grotte du Four dans le canton de Neuchâtel, bien que fouillée anciennement, témoigne d'une occupation dense (plusieurs milliers de fragments de céramique) datée de La Tène D1⁸⁵⁵. Quelques fragments de céramiques de la même période ont également été retrouvés dans plusieurs grottes du Jura, notamment dans la Grotte de Vert, dans celles de Cotencher, de la Bâme aux Pirotas et de Bressaucourt⁸⁵⁶. Il est délicat toutefois de lier ce mode d'habitat hors normes à une période de crise, *a fortiori* à une vague de construction de fortifications sur le Plateau suisse, d'autant que l'on ne peut exclure que la fréquentation de ces lieux ne relève du domaine cultuel.

A notre avis, l'érection d'un rempart à Yverdon s'inscrit plutôt dans un processus d'urbanisation propre à la fin de l'âge du Fer, qui voit, aux côtés des sites fortifiés de hauteur, certaines agglomérations de plaine se retrancher derrière de puissantes murailles, alors que d'autres demeurent dépourvues de défenses. Ce phénomène, mis en évidence dans plusieurs régions d'Europe⁸⁵⁷, se situe d'un point de vue chronologique entre la fin du II^e s. et le début du I^{er} s. de notre ère.

La différence entre un *oppidum* et une agglomération ouverte procède de nombreux facteurs. La situation géographique et le contexte politico-économique régional jouent certainement un rôle prépondérant dans l'édification d'une fortification, de même que le « climat historique ». Ces différents paramètres correspondent d'ailleurs aux diverses fonctions que l'on attribue à ces ouvrages (défensif, symbolique, ostentatoire...) ⁸⁵⁸.

Sur le Plateau suisse, on remarque que les *oppida* de la première partie de La Tène finale se répartissent en deux groupes. Le premier comprend les agglomérations situées sur des collines, tels le Mont Vully et l'Ûetliberg et le second celles se trouvant dans une presqu'île ou en plaine, à proximité d'une voie d'eau, comme Berne et Yverdon. L'emplacement de ces dernières témoigne de préoccupations d'ordre commercial, car contrôler le trafic fluvial ou lacustre, c'est contrôler la majeure partie du commerce, dont l'essentiel se faisait à cette époque par voie d'eau. Le seul dénominateur commun entre ces deux groupes d'*oppida* est le mode constructif adopté pour leur fortification, à savoir le rempart à poteaux frontaux. Comme nous l'avons mentionné dans le chapitre précédent, ce type de fortification se rencontre essentiellement dans le centre et l'est de l'Europe. Sans revenir sur la problématique de l'arrivée des Helvètes sur le Plateau suisse, dont on a abondamment traité ces dernières années⁸⁵⁹, on remarquera que les fortifications de cette région connaissent de nombreux parallèles dans le Bade-Wurtemberg, soit dans une région qui serait, selon une partie des sources écrites, la patrie originelle des Helvètes⁸⁶⁰.

Dans le cas d'Yverdon, l'érection de la fortification n'est probablement que la dernière et principale étape du retranchement de l'agglomération. Bien que l'ordre de succession des vestiges barrant l'accès oriental du site ne soit pas clairement établi, on est assuré qu'une palissade datée par dendrochronologie de la fin du IV^e s. av. notre ère délimitait déjà cette partie de l'agglomération. Entre cette date et la construction du rempart, elle fut remplacée par un aménagement similaire, peut-être associé à un fossé.

853. Notamment par Strabon (7, 2, 2) et César (*B.G.*, 1, 12, 4). Voir à ce sujet TARPIN 1997 et FREI-STOLBA 1999a.

854. CÉSAR, *B.G.*, 1.

855. KAENEL 1991, pp. 111-113 et KAENEL 1990, p. 328.

856. KAENEL 1991, p. 113 et DEMAREZ 2001, p. 38.

857. Notamment en Gaule centrale, voir COLLIS/KRAUSZ/GUICHARD 2000, p. 81 ; FICHTL 2000, pp. 137-149 et GUICHARD/SIEVERS/URBAN 2000.

858. Voir le chapitre VIII, la partie consacrée aux rôles dévolus aux remparts.

859. SPM IV, pp. 29-37, VITALI/KAENEL 2000 ; JUD/KAENEL 2002, pour ne citer que les plus récentes publications.

860. Notamment selon Tacite qui précise qu'ils vivaient dans un territoire délimité par le Rhin, le Main et la Forêt Hercynienne, l'actuelle Forêt-Noire (*Germania*, 28, 2). Le récit de Ptolémée garderait encore au II^e s. ap. J.-C. le souvenir de ce territoire, lorsqu'il parle d'un désert helvétique au nord du Jura souabe (ouest de la Bavière/Bade-Wurtemberg). Toutefois la cartographie du géographe alexandrin doit être utilisée avec prudence, voir le récent article de Claude Rapin à ce sujet, RAPIN 2003.

Fig. 334. Plan des interventions archéologiques ayant livré des vestiges d'époque romaine (D'après Reymond 2001. (Les chiffres renvoient aux interventions mentionnées dans le texte).

845. Reymond 2001, pp. 31-34.

846. Reymond 2001, pp. 35 et ASSPM 1996, pp. 283-285.

Quoique la région yverdonnoise soit encore assez mal connue à La Tène finale, la situation géographique favorable d'*Eburodunum* (nœud routier et point de rupture de charge) en fait un centre régional, dont le développement coïncide d'ailleurs avec celui de l'un des rares *aedificia privata* reconnu en Suisse occidentale à Pomy-Cuarny⁸⁶¹. Ce statut de « chef-lieu » régional et de place de marché s'est peut-être concrétisé par la construction d'une fortification vers 80 av. J.-C.

2. POURQUOI A-T-IL ÉTÉ ABANDONNÉ VERS LE MILIEU DU 1^{er} S. AVANT NOTRE ÈRE ?

Le pendant à la problématique évoquée ci-dessus est bien évidemment celui des causes de l'abandon du rempart yverdonnois. En premier lieu, nous rappellerons que cet épisode est daté approximativement du milieu du 1^{er} s. av. notre ère et que les raisons de cet abandon ne se laissent pas déduire d'une quelconque réalité archéologique (niveau d'incendie, par exemple...). Le rempart paraît même avoir été volontairement démantelé; les matériaux de démolition, qui se retrouvent encore à plus de vingt mètres du front originel de l'ouvrage, ont été étalés afin de servir de remblais pour les occupations postérieures. Plusieurs hypothèses peuvent être envisagées pour expliquer les raisons qui poussèrent la ville à se passer de tout aménagement défensif.

1. On ne peut éviter d'évoquer la plus historique d'entre elles, c'est-à-dire la migration des Helvètes de 58 av. J.-C., que César nous décrit en ouverture de la Guerre des Gaules (*BC*, I, 1-29). Leur départ est précédé d'un incendie volontaire et systématique de l'ensemble de leurs agglomérations. Les assertions du général romain ne rencontrent aucun écho dans le sous-sol yverdonnois. En effet, la fortification ne présente pas les stigmates de ce fameux embrasement et aucun élément ne nous permet d'envisager que le village fut déserté. Cette dernière observation est toutefois quelque peu fallacieuse, car les méthodes de datation actuelles ne permettent pas de mesurer un laps de temps aussi court que les quelques mois que nécessita cet aller-retour!

2. La seconde hypothèse découle indirectement de la première, ou plutôt des conséquences de la défaite helvète en pays éduen. Sans entrer dans la discussion, encore irrésolue, sur l'hypothétique *foedus* qui régit la vie du peuple helvète après 58 av. J.-C.⁸⁶², il est permis de supposer que leur liberté fut tout de même restreinte, bien qu'il ne soit pas possible de préciser dans quelle mesure, ni quelles directives accompagnèrent leur *deditio*. De là à imaginer que la destruction des fortifications leur fut imposée, il y a un pas, qu'aucun élément, ni archéologique, ni historique, ne nous autorise à franchir.

3. Une supposition plus pragmatique résiderait dans la durée de vie d'un rempart, qui est estimée à 25 ans⁸⁶³. Ce laps de temps correspond *grosso modo* aux datations fournies par l'étude du mobilier.

4. Une catastrophe naturelle pourrait également être à l'origine du démantèlement du rempart. On se référera à l'inondation que subit l'ensemble de l'agglomération suite à une transgression lacustre. Cette dernière, datée vers le milieu du 1^{er} s. av. J.-C., survint avant le démantèlement du rempart. Il est probable que la fortification fut endommagée à cette occasion, du moins dans le secteur oriental, où l'un des fossés situés devant le rempart est comblé par 80 cm de sable propre. Cet indice stratigraphique permet de mesurer l'importance du sinistre et de ce fait, il s'agit à notre avis de l'hypothèse la plus plausible pour expliquer l'abandon de la fortification yverdonnoise.

5. La dernière hypothèse dépend directement de la date de construction du rempart de Sermuz, et de l'éventuelle relation de cause à effet entre les deux événements. Cela nous conduit à étudier les raisons de la construction d'un rempart à Sermuz ainsi que les fonctions de ce site.

⁸⁶¹ NUOFFER/MENNA 2001, pp. 97-98.

⁸⁶² Les avis divergent quant à la date de ce traité mentionné par Cicéron (*Pro Balbo*, 14, 32), dont l'existence serait rappelée dans la titulature de la colonie d'Avenches. Il est généralement admis qu'il aurait conclu les relations helvético-romaines après 58 av. J.-C., alors que d'autres historiens le font remonter à l'épisode des Cimbres et des Teutons. Voir à ce sujet FREI-STOLBA 1976, FREI-STOLBA 1999a, p. 35 et TARPIN 2002, p. 46.

⁸⁶³ Notamment pour les remparts de Manching, VAN ENDERT 1987, p. 71. Se référer également à FURGER-GUNTI 1980, p. 166, qui estime la durée d'un rempart entre 10 et 25 ans. Un intervalle de 20 ans sépare les différents états du rempart de Metz, voir FAYE/GEORGES/THION, p. 122. L. Pflüg, qui a étudié la statique des remparts de Sermuz, du Mont Vully et d'Yverdon, propose une durée maximale de 25 ans, PFLUG 1994.

864. Il convient de relever que le Bois de Châtel n'a pas fait l'objet d'investigations archéologiques et que l'hypothèse d'un *oppidum* à son emplacement repose sur des trouvailles monétaires, voir KAENEL/ VON KAENEL 1983, pp. 110-119; CURDY/KAENEL/ ROULIERE-LAMBERT 1991, pp. 106-109. Il est difficile d'appréhender l'occupation du territoire après la Guerre des Gaules en raison de l'imprécision des datations fournies par le mobilier. Les *oppida* de La Tène D1 situés sur des hauteurs, tel le Mont Vully, sont abandonnés depuis longtemps déjà; plusieurs sites, dont Sermuz, Vindonissa, la colline de la Cité à Lausanne et le Bois-de-Châtel ont livré du mobilier de la seconde partie de La Tène finale, alors que Berne et Yverdon continuent d'être occupés. Voir fig. 332.

865. Cette hypothèse repose sur les similitudes observées entre les ensembles de céramique issus des fossés défensifs yverdonnois, en particulier ceux du fossé 3, et le mobilier découvert à Sermuz.

866. CURDY et al. 1995 et ce volume chapitre VI.

867. Voir à ce sujet les articles suivants, (entre parenthèses sont résumées les différentes hypothèses relatives à la fonction de Sermuz): SPM IV, p. 327 (refuge ou camp de troupes auxiliaires romaines); KAENEL 1995, pp. 71-74 (*oppidum* helvète postérieur à 58 av. J.-C.); KAENEL/CROTTI 1992, p. 30 (*oppidum* au retour de Bibracte); d'Orgetorix à Tibère 1997, p. 80 (refuge, *oppidum*, présence militaire augustéenne); CURDY/KAENEL/ROSSI 1992, pp. 295-296 («acropole»); KAENEL/PAUNIER 1991, p. 157 (*oppidum*).

868. On relèvera que non seulement plusieurs sites sont abandonnés, mais que les fouilles liées aux importants travaux autoroutiers n'ont que très rarement livré des aménagements datés de La Tène D2, l'essentiel des découvertes remontant à la période précédente. De plus, on observe un déficit complet en sépultures pour cette période. Ce dernier point doit toutefois ne pas être surestimé, car cette carence pourrait également s'expliquer par des changements survenus au niveau des coutumes funéraires.

869. KAENEL 2000, p. 124.

870. Voir le chapitre VIII.

871. On dénombre 37 quinaires sur les 48 monnaies gauloises, voir le chapitre VIII, fig. 319.

872. Voir le chapitre VIII. Pour les ensembles contemporains d'Yverdon, voir fig. 213, LT D2a. Il convient toutefois de rester prudent en raison du mode de prélèvement du mobilier.

873. Le rempart de Sermuz présente toutefois la particularité d'avoir été construit sur une butte et d'être muni d'un parement arrière en pierres sèches, au lieu d'une rampe arrière comme les autres fortifications à pourtraisons horizontales de cette période. Les différents types de remparts de la fin de l'âge du Fer sont présentés dans le chapitre IX.

874. Le postulat de départ de cette hypothèse est que le site de Sermuz est fortifié dès le début de son occupation.

875. METZLER/METZLER-ZENS/MÉNIEL 1999, pp. 14-15, fig. 1, 7.

3. QUELS ÉVÉNEMENTS ET/OU SITUATION POLITIQUE ENTRAÎNÈRENT LA MISE EN PLACE D'UNE FORTIFICATION SUR LE SITE VOISIN DE SERMUZ ET QUELLE ÉTAIT LA FONCTION DE CE DERNIER ?

La fortification de Sermuz, seul aménagement de l'*oppidum* ayant fait l'objet de recherches archéologiques, est à ce jour l'unique rempart de type *murus gallicus* découvert sur le Plateau suisse. C'est d'ailleurs l'un des remparts les plus récents: en effet, l'étude du mobilier — qui a été récolté lors de prospections de surface — situe l'occupation du site dans la seconde moitié du I^{er} s. av. J.-C. Il fait partie, avec le Bois de Châtel, des *oppida* postérieurs à la Guerre des Gaules⁸⁶⁴. Dans le cas de Sermuz, aucun élément ne va à l'encontre de cette hypothèse. Elle pourrait même être étayée par le type d'architecture adopté pour son rempart. En effet, ce choix dénote un changement dans les coutumes helvètes, car on opte pour un *murus gallicus*, au détriment d'un rempart à pourtraison frontal, qui caractérise les défenses des *oppida* antérieurs à la Guerre des Gaules. Au moment de la fondation de Sermuz, il est probable que le site d'Yverdon n'est plus fortifié⁸⁶⁵. L'agglomération de plaine ne paraît pas pour autant avoir été désertée au profit du site de hauteur. En effet, les fouilles menées au Parc Piguet ont mis en évidence une succession d'occupations qui recouvre l'ensemble du I^{er} s. av. notre ère⁸⁶⁶. La coexistence de ces deux sites distants de moins de 2 km pourrait signifier qu'ils avaient chacun des fonctions différentes. Si les chercheurs s'accordent à reconnaître une vocation essentiellement économique à Yverdon, en raison de sa situation géographique, de nombreuses hypothèses ont été envisagées pour expliquer l'occupation de la colline de Sermuz⁸⁶⁷. Malheureusement, en l'absence de fouilles à l'intérieur de l'espace délimité par le rempart, on en est réduit à des conjectures. Nous ne pensons pas qu'une agglomération s'y soit développée, d'une part parce que le site d'Yverdon n'est pas déserté et d'autre part parce que l'on observe une raréfaction de l'occupation sur le Plateau suisse durant la seconde partie de La Tène finale⁸⁶⁸. Ce phénomène a souvent été rapproché des conséquences de la défaite des Helvètes en pays Éduen (B. G. I, 29)⁸⁶⁹. Le site pourrait avoir servi à l'origine de lieu de rassemblement à vocation politique ou culturelle pour les populations environnantes, réunions qui n'auraient pu se dérouler à Yverdon en raison de l'exiguïté de l'agglomération (3 ha).

Le seul élément nouveau est que l'étude du mobilier de Sermuz a permis de postuler une présence militaire sur le site⁸⁷⁰. Cette hypothèse repose sur le nombre de monnaies en argent découvertes, exceptionnellement élevé en regard des normes observées sur d'autres sites de cette période⁸⁷¹. On mentionnera également le faciès de la céramique, qui présente un nombre anormalement élevé d'importations et de céramiques d'influences méditerranéennes, comparativement aux ensembles contemporains d'Yverdon-les-Bains⁸⁷². Les fibules fournissent peut-être aussi un indice dans le sens d'une occupation militaire, pour autant que les exemplaires de type Alésia et les fibules à collerette fassent partie du costume de l'auxiliaire romain d'époque républicaine. En revanche, il convient de reconnaître qu'aucun objet à caractère véritablement militaire n'a été retrouvé (*gladius*, élément de ceinture, *pilum* etc.). L'établissement d'un camp d'auxiliaires romains peut donc être envisagé, mais n'intervient vraisemblablement pas dès l'origine, car le site est retranché par une fortification se rapprochant du type *murus gallicus*⁸⁷³. Il est donc probable qu'il fut occupé dans un premier temps par des indigènes⁸⁷⁴.

Sermuz n'est pas le seul *oppidum* où l'on a présumé une présence militaire. Plusieurs sites fortifiés du Nord de la Gaule présentent un cas de figure similaire. A l'intérieur de l'*oppidum* du Titelberg fut découvert un important enclos délimité par des fossés rectilignes, interprété comme les vestiges d'un camp romain⁸⁷⁵. Une présence militaire est également supposée sur l'*oppidum* de la Chaussée-Tirancourt, notamment en raison du faciès monétaire, qui diffère totalement de celui des autres sites de la région⁸⁷⁶. En revanche, on ne connaît pas l'identité des troupes qui y séjournèrent, ni le mode d'occupation de ce site, qui fut fondé peu après la Guerre des Gaules.

On perçoit l'occupation romaine de ce site essentiellement grâce au matériel (clous de chaussure, vases à parois fines, hache-herminette...). On mentionnera encore l'*oppidum* de Liercourt-Erondelle, où le camp romain, délimité par un fossé en V, se trouve à l'extérieur de l'*oppidum*, adossé au rempart⁸⁷⁷. D'autres exemples plus tardifs sont attestés en Grande-Bretagne, notamment sur le site fortifié de Hodd-Hill dans le Dorset, où les vestiges d'un fortin romain ont été mis en évidence à l'intérieur de l'espace protégé⁸⁷⁸.

Revenons sur le Plateau suisse et envisageons l'hypothèse d'une occupation du territoire helvète par des troupes romaines, antérieure à l'*Alpenfeldzug*. Existe-t-il d'autres sites où une présence militaire peut être envisagée? On peut mentionner les plus anciens vestiges du *vicus* de *Lousonna-Vidy*⁸⁷⁹, qui comprennent plusieurs ensembles de poutres disposées orthogonalement les unes par rapport aux autres. L'interprétation de ces aménagements, datés du milieu du I^{er} s. av. J.-C. environ, est assez malaisée. En effet, la littérature renvoie à des parallèles soit plus anciens (habitats avec planchers), soit plus récents (entrepôts), soit encore à des constructions de nature militaire (remparts de type *muris gallicus* ou portes de remparts, voire *horrea* en bois de certains camps romains).

Bien que les vestiges matériels soient difficiles à interpréter et que les *militaria* fassent défaut⁸⁸⁰, le site de *Lousonna* évoque de par sa situation géographique le passage de Lucain et les campements césariens sur les rives du Léman⁸⁸¹. Certes, les arguments archéologiques sont trop ténus pour en tenir compte, mais il convient de garder à l'esprit cette hypothèse de travail dans le cas d'investigations futures. Une présence militaire est postulée pour d'autres sites du territoire suisse, notamment sur les *oppida* rauriques de Bâle-Münsterhügel et du Mont Terri⁸⁸².

Une éventuelle présence militaire sur le territoire helvète, antérieure à son intégration à l'Empire romain, peut également être considérée sous l'angle du développement des échanges avec le monde méditerranéen vers le milieu du I^{er} s. av. J.-C.⁸⁸³ Nous rejoignons ici les idées émises par Ch. Goudineau sur les effets indirects de la Guerre des Gaules⁸⁸⁴.

De manière générale, il est intéressant de relever que la « mainmise » de Rome sur le territoire helvète ne paraît pas s'être limitée à la création de la colonie de Nyon⁸⁸⁵, mais que l'intégration du Plateau suisse à l'Empire a peut-être été précédée d'une occupation militaire du territoire. Cette hypothèse permettrait en outre d'expliquer l'absence des Helvètes parmi la liste des peuples mentionnés sur le trophée de La Turbie⁸⁸⁶.

Au terme de cette recherche, on retiendra que l'étude du mobilier permet de confirmer une présence militaire à Sermuz, peut-être d'auxiliaires gaulois. En revanche, en l'absence de fouilles d'envergure, il n'est pas possible de préciser la fonction originelle du site, ni la nature des troupes qui y séjournèrent.

876. Voir le chapitre VIII. Pour la Chaussée-Tirancourt voir, BRUNAUZ/FICHTL/MARCHAND 1990, FICHTL 1994, pp. 45-49; FICHTL 2000, pp. 154-156 et DELESTRÉE 1997.

877. FICHTL 2000, pp. 154-155.

878. JOHNSON 1983, pp. 241-242.

879. Voir *Lousonna* 8.

880. Le premier horizon de *Lousonna* n'a livré qu'une petite quantité de mobilier, dont une quinzaine de récipients en céramique, voir *LOUSSONNA* 9, p. 177. L'ensemble du matériel métallique de ces fouilles devrait être repris dans cette optique. On rappellera le dépôt de fausses monnaies découvert à proximité du *forum*, dont le *terminus post quem* est de 29-26 av. J.-C., voir GEISER 1999.

881. Il s'agit d'un texte « redécouvert » par R. Frei-Stolba qui énumère les troupes réunies par César afin de former une armée et d'envahir l'Italie en franchissant le Rubicon. Parmi celles-ci sont mentionnées des cohortes vivant sous tente sur les rives lémaniques, voir à ce propos FREI-STOLBA 1999b, pp. 32-36.

882. Voir *SPM* IV n°s 12 et 23, DEMAREZ 2001, pp. 35-36.

883. Cet aspect est développé dans les conclusions du chapitre VIII.

884. GOUDINEAU 1990, pp. 140-148.

885. On ne connaît pas de la date exacte de la fondation de la *Colonia Iulia Equestris*. Sa titulature permet de supposer qu'elle fut fondée du vivant de César (*Iulia*) et qu'elle était peuplée de vétérans (*Equestris*), issus soit de la cavalerie des légions, soit de la légion favorite de César, la *legio X Equestris*. Les années 50/49 et 45/44 av. J.-C. ont tour à tour été avancées. R. Frei-Stolba propose de concilier les deux dates en s'appuyant sur le texte de Lucain susmentionné : une première tentative d'occupation du site par des forces militaires en 50/49 av. J.-C., qui aurait été suivie par une déduction de colonie en 45/44 av. J.-C. Voir à ce propos FREI-STOLBA 1999b, pp. 32-36.

886. *SPM* V, pp. 49-50 et KAENEL/PAUNIER 1991, p. 154. Il est également possible que ces deux peuples ne soient pas cités, car contrairement aux autres ils n'appartiennent pas au domaine alpin.